

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 22 mars 2019

CLUBS PRESENTS : Trévoux, Divonne les Bains, Belley, Parcieux, Bellegarde, Chambod et ASPLA ;

EXCUSES : Serrières de Briord.

ABSENT : Nantua.

1°/ Le compte-rendu de la dernière réunion, du 18 janvier 2019, a été adopté à l'unanimité.

2°/ LES FINANCES :

Compte courant : 5146,97€

Livret Epargne : 1643,72€

TOTAL : 6790,69€

L'acompte au camping pour le stage de Chambod a été versé.

Le CDA recevra une subvention pour la formation des jeunes dans le cadre du stage de Pâques.

2°/ LE STAGE DE PAQUES A CHAMBOD

- a) Le petit-déjeuner est pris en charge par le comité.
- b) Les repas de midi et soir : 10€ le repas pour un total de 1880€.
- c) Les bungalows : 7 bungalows de 6 places : 49€/j/p.
- d) pour les encadrants environ 40 heures pendant 4 jours.
- e) Un bilan sera fait en fin de stage.
- f) Les portables seront consignés pendant l'entraînement et la nuit.

3°/ La remorque d'ergomètres de la ligue :

Elle est disponible du 24/03/2019 au 28/04/2019. Le club de Chambod la réserve pour les vacances de Pâques, en cas de pluie, elle pourra être utilisée pour les jeunes du stage. Elle ira ensuite à Bellegarde puis à Belley pour les besoins de rame en 5è.

4°/ RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE :

LES PROJETS :

a) Comment faire ? : Lister les besoins, les discuter en Comité pour savoir comment les développer et les faire évoluer avant de les présenter.

Un projet "pluriannuel, est un projet sur 2 ou 3 années, il peut être accompagné et aidé par des entreprises.

Le projet doit être en harmonie avec les structures qui nous accompagnent.

b) Comment les mettre en place, plusieurs points sont à définir :

- Qui sommes-nous ?
- Qu'est-ce que nous avons envie ou besoin de faire ?
- Comment allons-nous faire ?
- Comment l'évaluer ?

- Un projet doit être **réaliste** mais **ambitieux** !

Bâtir son projet doit se faire à plusieurs. On peut être le concepteur du projet, mais pour être viable, il faut qu'il soit partagé et validé par l'ensemble des membres du groupe.

c) Quant aux aides sur un projet, il est nécessaire de contacter et de travailler avec les décideurs, ce sont eux qui détiennent les clés de l'accompagnement. L'important est de bien lister les besoins, les lieux de contact et les bénéficiaires... Par exemple si on veut recruter des jeunes, les contacts sont les collègues, les lycées ou les Centres sociaux...

c) Pour Chambod par exemple : le site est classé "Sport de Nature", il sera identifié dans les **Espaces Naturels Sensibles**. Les projets doivent donc être présentés avec cette étiquette.

LES SUBVENTIONS :

Il est possible d'avoir des financeurs privés : par exemple la **CNR pour ceux qui sont sur le Rhône** ou **EDF pour ceux sur l'Ain**.

- Le **CNDS** : aide les clubs et les comités départementaux sportifs, uniquement dans le cadre du fonctionnement. (pas de matériel). Il sera remplacé, dès cette année, par "L'Agence Nationale du Sport" avec encore de grandes incertitudes sur le fonctionnement avec les clubs et les comités.

Attention au langage, aux règles de gestion et aux lignes directrices des attributions ?

Lire les notices, rester logique. Il faut penser que la personne qui instruira le dossier parle plutôt un langage "administratif".

Le CNDS aide le fonctionnement mais pas les matériels dans les projets.

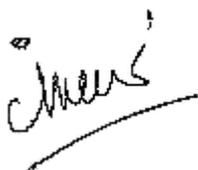
- **Pour les collectivités territoriales**, les subventions sont votées par des élus, il ne faut pas hésiter à les rencontrer, expliquer le projet, le rendre vivant !

Penser aussi à valoriser les heures des bénévoles pour montrer qu'il y a une vie associative au sein de nos organisations et à comptabiliser les locations de salles pour les réunions quand elles sont gratuites. Elles peuvent aider le fonctionnement et les investissements. Dans ce cas précis des investissements, penser également aux immobilisations lorsqu'on peut amortir des matériels sur plusieurs années.

- **Pour les entreprises** et les subventions privées en général, là aussi ce sont les décideurs que nous devons toucher avec des dossiers. Elles peuvent essentiellement aider aux investissements. Penser aussi à regrouper plusieurs entreprises pour subvenir aux besoins financiers d'un projet.. Cela permet d'amplifier l'ambition de celui-ci.

Fin de la réunion à 23h.

La secrétaire
Isabelle Meunier



Le Président
Claude Calchera

